

# Centre commercial : « trouver l'alchimie »

## centre-ville

**M**aureen Luce-Mouterde, d'ING Real Estate Development, et Franck Ailloud, de Spie Batignolles Immobilier étaient début novembre à Saint-Brieuc pour présenter l'avancement du centre commercial sur le site du Champ de Mars. En octobre, l'avis favorable de la CDEC (le volet commercial des autorisations administratives) « a donné le top départ auprès des enseignes ». Depuis, les négociations se poursuivent. Les noms des cinq moyennes surfaces donneront le ton du centre-commercial, dédié au moyen/haut de gamme. Elles représentent 70 % d'une surface commerciale totale de 11 552 m<sup>2</sup> (bureaux compris). Outre Monoprix pour l'alimentaire (1305 m<sup>2</sup>), on trouvera deux enseignes de vêtements ; une enseigne de sports et loisirs ; une enseigne culturelle qui évolue vers le multimédias et le loisir créatif, les CD et DVD ayant moins la cote.

### 130 contacts

A ces moyennes surfaces -des locomotives dont les noms seront connus en mars 2007- s'ajouteront 24 boutiques : vêtements, loisirs (jouets), équipement de la maison (cuisine, décoration, textile...), beauté/santé (institut de beauté avec spa, coiffure), gastronomie, ainsi que deux restaurants sont au menu. Des enseignes dans l'air du temps sont intéressées dans chacun de ces domaines, certaines sont « prêtes à signer ». Parmi les boutiques, on trouvera une dizaine de commerçants briochins, « qui proposent des concepts intéressants, dynamiques, nouveaux à Saint-Brieuc », précise Maureen Luce-Mouterde. Au total, nous avons 130 contacts en cours, dont 73 locaux. Pour les boutiques,



Le centre commercial vu de la rue Général Leclerc. A droite le bâtiment du Crédit Agricole.

*nous ferons nos arbitrages en fonction des moyennes surfaces. Notre intérêt, c'est que ce centre marche au mieux. Nous recherchons une alchimie des enseignes, une offre élargie, qui fasse plaisir au plus grand nombre, mais aussi une certaine élégance en phase avec l'environnement de centre-ville.*

D'où le choix d'une architecture sobre. Elle utilise les matériaux régionaux (granit et ardoise) alliés au verre pour mettre les vitrines en valeur, et à la verdure (plantes et fleurs en façade et en toiture). Le centre sera ouvert sur les rues piétonnes. Les expériences dans d'autres villes montrent que « les commerces installés, s'ils font preuve de dynamisme, peuvent voir leurs chiffres d'affaires augmenter de 10 à 15 % » avec l'implantation d'un tel équipement renforçant l'attractivité du centre-ville. ■

## Des travaux à partir de février

L'inspection académique déménage au centre Héméra, sur la zone de La Beauchée, à la mi-janvier. Dans la foulée, la Ville lancera la déconstruction de la barre. Elle commencera par le désamiantage à l'intérieur du bâtiment, en prenant toutes les précautions utiles.

Puis, en mars, viendra la démolition par grignotage, petit à petit. Un périmètre de sécurité sera établi.

Le promoteur engagera le chantier du centre commercial avant l'été. Il prévoit 19 mois de travaux, pour une ouverture en novembre 2008. Sécurité, propreté, réduction des nuisances sonores seront les maîtres mots, l'édifice étant construit selon la norme Haute Qualité Environnementale.



La barre vue de la place Allende.

## TUB : une gare centrale multimodale



Toutes les lignes des bus TUB desserviront la place du Champ de Mars, et donc le futur centre commercial. La gare des bus est maintenue dans un espace resserré correspondant aux besoins du TEO (Transport en site propre). Elle fonctionnera en complémentarité avec un pôle multimodal aménagé près de la gare SNCF. Un plus pour le développement des transports collectifs et l'accessibilité de la cité et de l'hypercentre. Un plus aussi pour un projet urbain qui comprend le centre commercial mais aussi le jardin public place Allende, et gagne ainsi en espace. ■

## action sociale

# Sans abri : un travail de fond

Rue Abbé Garnier, le Trait d'union est désormais ouvert toute l'année aux sans abri (excepté août pour les congés annuels). La restauration de midi fonctionne depuis avril. Elle a ses habitués, qui prennent trois repas par jour, de quoi améliorer leur état de santé. L'équipe d'éducateurs qui accompagne les sans abri au quotidien le constate, au fil des mois. Elle propose aussi désormais deux permanences hebdomadaires. « La nuit, le suivi individualisé est difficile. La permanence, c'est un temps d'écoute. On peut prendre contact avec les administrations, les tutelles », expliquent Olivier Labbé, Christophe Genson, Philippe Le Faucheur, Marie-Laure Jehan et Jean-Yves Jégou, leur responsable.

Les progrès réalisés par les personnes qu'ils suivent sont leur plus belle récompense. Des progrès lents, parfois infimes. « Il y a des hauts et des bas chez les plus âgés, trop marginalisés pour que l'objectif puisse être la réinsertion. Mais notre travail permet d'éviter des hospitalisations, des interventions de police. Des jeunes qui connaissent un accident de parcours peuvent reprendre des forces et retrouver un rythme pour mieux repartir après quelques jours au local. Ainsi ils ne tombent pas dans la rue. Et puis les progrès peuvent être impressionnants : on pense à un sans abri très marginalisé, qui a retrouvé une hygiène, mange normalement, passe certaines journées sans boire d'alcool, dort dans un lit. » Un travail complété par la mise en place de deux éducateurs de rue en journée, par l'association des foyers d'accueil.

• **Contact : par le 115. Le Trait d'union est situé 24 rue Abbé Garnier.**



Jean-Yves Jégou, du centre communal d'action sociale, Olivier Labbé et Christophe Genson, deux des quatre agents recrutés par la Ville, qui assurent le suivi au local des sans-abri.



Réunion du secteur ouest : les aides à domicile ne travaillent plus seules mais en équipe, au bénéfice de la qualité de service.

## Une aide à domicile 7 jours sur 7

personnes âgées

C'était déjà le cas pour les soins et le portage des repas : le Centre communal d'action sociale assure désormais l'aide à domicile 7 jours sur 7, à des horaires élargis, de 8 h à 19 h 30. « Nous avons la volonté de répondre aux attentes et aux besoins des personnes âgées. Celles que le CCAS prend en charge à domicile sont de plus en plus dépendantes, explique Joëlle Le Gagne, maire adjointe en charge de l'action sociale. Le métier d'aide à domicile a évolué : elle ne fait plus seulement le ménage et les courses, elle aide les usagers à se lever, se coucher, prendre le repas, faire leur toilette... Cette présence ne peut s'arrêter le samedi à midi, elle est indispensable 7 jours sur 7 ». Ce service du week-end sera destiné aux personnes bénéficiant de

l'APA (aide personnalisée à l'autonomie), pour les tâches relevant de l'aide à la personne.

Cette mesure entraîne une réorganisation du service. Les 60 aides à domicile formeront des équipes de 5 agents, autant de visages familiers pour les usagers. Cela permet d'assurer les week-ends, mais aussi de mettre en place un travail d'équipe bénéfique. « Jusqu'à présent les aides à domicile travaillaient de manière solitaire. Désormais, elles pourront échanger, partager leurs expériences », expliquent Véronique Gouin, responsable du secteur gérontologique au CCAS et Christine Rannou, chef de service. Un cadre est recruté pour chacun des deux secteurs - Est et Ouest -, qui sera l'interlocuteur des familles et pourra répondre à toutes leurs questions.

### Différents services aux personnes âgées

Avec les soins infirmiers et le portage des repas, l'aide à domicile est un des services de soutien à domicile assurés par le Centre communal d'action sociale auprès des personnes âgées mais aussi handicapées. Il propose également un hébergement en résidence (Prévallon et Les Villages).

Le CCAS est un des nombreux intervenants sur ce secteur des personnes âgées. Il assure une mission de coordination, en informant les personnes âgées sur l'ensemble des possibilités existant à Saint-Brieuc, pour les aider à monter leurs projets de vie selon leurs choix et leurs modes de vie.

• **Service Information Coordination Personnes Âgées, 6<sup>ter</sup> rue du Mal Foch, 0296625541, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 12h.**



L'abonnement concerne la restauration et l'accueil périscolaire.

## L'abonnement, écoles plus pratique que le ticket

La Ville propose, à partir de janvier, un abonnement pour la restauration scolaire et les accueils périscolaires. Principaux avantages : remplacer les fameux tickets, qu'on perd ou qu'on oublie facilement, et bénéficier d'un tarif réduit. «*Outre la simplification de la procédure et la réduction des déplacements qu'il représente pour les familles, le choix de l'abonnement est le gage d'une meilleure gestion du service grâce à une estimation plus fine de la fréquentation*», complète Brigitte Blévin, maire adjointe en charge de l'Éducation. Dans un premier temps, l'abonnement intéresse les enfants qui fréquentent la restauration et les accueils toute la semaine. Les parents réservent leurs places par périodes de 22 jours (23 jours pour la dernière de l'année).

Comme pour les tickets, ils paient d'avance : par chèque, en espèces, mais aussi par carte bancaire. L'abonnement donne droit à un tarif réduit : 2,90€ le repas abonné, contre 3,19€ le ticket pour un Briochin (tarif de base au 1<sup>er</sup> janvier 2007). Ce tarif abonné prend en compte le fait que l'enfant peut être absent une douzaine de fois dans l'année. Pour des absences supérieures à quatre jours, le repas est remboursé sur présentation d'un certificat médical. Des dégrèvements du centre communal d'action sociale s'appliquent également.

• **Pratique** : L'abonnement pour la 1<sup>ère</sup> période (du 8 janvier au 13 février soit 22 jours) peut être pris uniquement au service Éducation, Point Accueil Écoles, 6 rue Poulain Corbion, du 2 au 12 janvier.

## Un gymnase pour les écoles Berthelot

Le nouveau gymnase des écoles maternelle et élémentaire Berthelot a été inauguré le 25 octobre, par les élus, les équipes pédagogiques et les enfants. Ce nouvel équipement permet aux écoliers de pratiquer des activités sportives dans de bonnes conditions. Les enfants disposent de 160 m<sup>2</sup>, sur un revêtement de sol souple et sécurisant. La salle est dotée de matériel sportif.

Deux sanitaires complètent l'équipement. Ce gymnase est mis à la disposition des adultes en soirée, pour des séances de fitness et de shiatsu. Parallèlement, les sanitaires de l'école élémentaire ont été refaits à neuf. Le dernier volet de l'aménagement de Berthelot concerne la reconstruction du parking, pour satisfaire les conditions de sécurité des enfants.



Le couper de ruban avec les directeurs d'école, le maire et son adjointe, le président de l'amicale laïque et l'inspecteur de l'éducation nationale, entourés des enfants.

### Une seule adresse pour l'Éducation : rue Poulain Corbion

Le service Éducation, jusqu'à présent implanté à l'hôtel de ville, a déménagé rue Poulain Corbion, aux numéros 4 et 6, dans des locaux suffisamment vastes pour accueillir également le PAE (Point accueil écoles), jusqu'à présent implanté rue Vicairie (ex PAIS).

- Service Éducation, 4-6 rue Poulain Corbion.

- PAE, 02 96 62 53 33, ouvert les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 h 15 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 17 h 30, le jeudi de 8 h 15 à 12 h 15 au n°6, en rez-de-chaussée.
- Abonnements : du 2 au 12 janvier au PAE.
- Vente de tickets : au PAE, ainsi que le samedi de 9 h à 12 h en mairie ; dans les écoles de 7 h 45 à 9

- h 45 le lundi à Jacques Brel, le jeudi à la Croix Rouge, le mardi à Beauvallon, le vendredi à Hoche, mais aussi le jeudi de 16 h 30 à 18 h 30 à Grand Clos maternelle; dans les espaces de proximité de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, le mardi et le mercredi à la Croix Saint-Lambert, le lundi et le mardi à Ginglin.



Saint-Brieuc a gagné quelque 800 habitants depuis 1999.

# Une nouvelle vague de recensement statistiques

Comme tous les ans, la Ville et l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), recensent 8% des logements, répartis dans tous les quartiers de Saint-Brieuc, chaque année différents. Du 4 au 17 janvier, les 10 agents recrutés par la Ville déposeront un courrier dans les boîtes aux lettres des habitants concernés par le recensement 2007. Du 18 janvier au 24 février, ces agents distribueront les imprimés et collecteront les données. Les éléments d'information recueillis concernent le logement, la composition familiale, la situation professionnelle... Ils

sont exploités de manière anonyme et confidentielle, uniquement dans le but d'établir des statistiques.

Le dernier recensement complet date de 1999. Les prochains chiffres définitifs seront connus fin 2008. Les premières estimations montrent que la population de Saint-Brieuc continue de croître, avec environ 46800 habitants en 2005 soit près de 800 de plus par rapport à 1999. ■

• Recensement du 18 au 24 février 2007.  
Retrouvez les agents sur [www.saint-brieuc.fr](http://www.saint-brieuc.fr).  
Contact : 02 96 62 55 00.

## urbanisme

### PLU : des ateliers ouverts aux Briochins

La première phase du Plan local d'urbanisme fera l'objet d'une exposition à partir de mi-avril. Elle présentera le « diagnostic » du territoire communal sur différents thèmes : la population, l'habitat, les équipements, l'économie, l'environnement... à l'échelle de la ville et de ses quartiers. Une seconde phase étudiera les perspectives de développement (le Plan d'Aménagement et de Développement Durable) et débouchera sur l'élaboration du règlement du PLU (qui remplace le POS).

Dans ce cadre, la Ville met en place à partir de mars des ateliers d'urbanisme ouverts aux habitants, afin de recueillir la perception des Briochins sur leur cité et son avenir. Les participants pourront choisir une des trois thématiques qui seront proposées. Chaque atelier dure un après-midi pour la phase de diagnostic, et est animé par les urbanistes d'Idéa Recherche et Exalta, les deux bureaux d'études missionnés sur le PLU. ■

• Renseignements et inscriptions auprès d'Anne-Cécile Bénévent, chargée de mission sur le PLU, 02 96 62 53 32.

## permanences des élus

### ■ Bruno Joncour

Maire de Saint-Brieuc.  
Mardi de 9h30 à 12h, sur rendez-vous.  
Cabinet du Maire : 02 96 62 54 18.

### ■ Alain Cadec,

1<sup>er</sup> adjoint chargé de la jeunesse, des sports et de l'environnement.  
samedi de 10h à 12h30 sur rendez-vous.

### ■ Marie-Claire Diuron,

2<sup>e</sup> adjointe chargée de l'action économique, de la santé et de la petite enfance  
jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous.

### ■ Odile Rault,

3<sup>e</sup> adjointe chargée de l'enseignement supérieur, de la communication, du suivi des politiques contractuelles.  
lundi de 15h à 17h sur rendez-vous.

### ■ Thierry Simelière,

4<sup>e</sup> adjoint chargé de la culture.  
jeudi de 9h30 à 12h sur rendez-vous.

### ■ Roger Bonnin,

5<sup>e</sup> adjoint chargé de la vie des quartiers, de la proximité et de la sécurité.  
vendredi de 10h à 12h sur rendez-vous.

### ■ Elisabeth Marie

6<sup>e</sup> adjointe chargée des ressources humaines, des finances et du budget.  
lundi de 14h à 16h sur rendez-vous.

### ■ José Stevez,

7<sup>e</sup> adjoint, chargé de l'habitat, du logement et de l'urbanisme commercial.  
samedi de 10h à 12h30 sur rendez-vous.

### ■ Joëlle Le Gagne,

8<sup>e</sup> adjointe chargée de la solidarité et de l'action sociale.  
mercredi de 15h à 17h sur rendez-vous.

### ■ Kingsley Okunmwendia,

9<sup>e</sup> adjoint chargé de l'aménagement de l'espace, de l'urbanisme, des transports.  
mardi de 14h à 17h sur rendez-vous.

### ■ Florence Achat,

10<sup>e</sup> adjointe, chargée de l'administration générale, et du patrimoine.  
lundi de 15h à 17h sur rendez-vous.

### ■ Brigitte Blévin,

11<sup>e</sup> adjointe, chargée de l'éducation et des relations internationales.  
vendredi de 14h à 16h sur rendez-vous.

### ■ Évelyne Bot

12<sup>e</sup> adjointe, chargée de l'enfance et de la vie associative.  
mercredi de 15h à 17h sur rendez-vous.

• Cabinet du Maire : 02 96 62 54 18  
• Secrétariat des adjoints : 02 96 62 54 24, 02 96 62 54 21, 02 96 62 56 95.